Image not found or type unknown

Accident grave en 2001 en scoot assuré sur passage à niveau en re

Par **Cedric51**, le **23/06/2016** à **23:01**

En sortant du travail le 28/06/2001 lors de ma sortie du travail j'ai glissé sur un passage a niveau en refection il était 1h du matin et rien n'indiqué cette renovation, je suis sortie du rond-point et je suis tombé à cause des bandes blanches j'étais en couple, je me suis fais opérer plein de fois dans le sud sur perpignan cela n'aller pas fixateur externe, plaque de karboul...
Je suis natif de reims je suis rentré chez moi en 2003 aprés plusieurs opérations au chu j'ai été consolidé avec des sequelles mais je n'ai jamais porter plainte contre la mairie d'argeles/mer et je n'ai rien touché de mon assurance 2 roues à l'époque j'ai juste une invalidité je touche 400e tout les 3mois de la cpam c'est tout jamais rien d'autres est ce normal?
Merci pour vos réponses je n'y connais rien et en vieillissant je vois bien que cela ne sera jamais comme avant déformation de la jambe et cicatrice énorme 40cm épaisseur d'un petit doigt j'été à la maif du 66 merci pour votre aide je réside sur reims.
Est ce trop tard? Thank's to...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés